

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 22-F-043

22-DD-0721	VILLENEUVE D'ASCQ - 143 Rue Colbert - Musée de Plein Air - Fête de la Sorcière - Mise à disposition d'un bien appartenant à la Société AFIBEL au profit de la Métropole Européenne de Lille
22-DD-0724	DON - Marché n°22UA02 - Travaux d'aménagement paysager et de requalification écologique de la pointe de l'île de DON - Conclusion
22-DD-0737	ERQUNGHM - LYS - 1342 rue d'Armentières - Préjudice commercial - Entreprise individuelle Corinne VERDONCK

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur

Le 04/10/2022
Arnaud FICOT

